

The logo for Rte (Réseau de transport d'électricité) is displayed in a blue, stylized font.

Réseau de transport d'électricité

CONCERTATION

**RECONSTRUCTION DE LA LIGNE
À 400 000 VOLTS ENTRE AVELIN
ET GAVRELLE**

**Commission Santé
Réunion du 27 novembre 2012**



La décision de RTE suite au débat public

A l'issue du débat public, en prenant en compte les positions exprimées, **RTE a décidé :**

- > de poursuivre l'élaboration du projet de façon concertée, et de recourir à un garant nommé par la Commission nationale du débat public pour veiller à la qualité de l'information et à la participation du public**
- > de mettre en œuvre les 13 engagements pris pendant le débat public**
- > la reconstruction en technique aérienne à 2 circuits de la ligne entre Avelin et Gavrelle**

Le projet proposé par RTE

- > Construire une nouvelle ligne aérienne à 400 000 volts à double circuit entre les postes d'Avelin et Gavrelle pour répondre aux nouveaux flux électriques



- > Supprimer la ligne actuelle

Les préoccupations exprimées

lors du débat public et des premières réunions de concertation de septembre 2012

- > **Raisons du projet** : interrogations sur le modèle énergétique actuel et futur, sur la justification du projet
- > **Lignes électriques et santé** : inquiétudes en matière d'impact des lignes électriques sur la santé, sur les connaissances en matière de champs électromagnétiques
- > **Insertion dans l'environnement** : volonté d'une préservation des milieux naturels, paysages et cadre de vie
- > **Monde agricole** : préoccupations concernant les impacts éventuels sur le bétail, l'emprise des pylônes sur les sols, l'impact du chantier sur les terres

La concertation

Volonté de RTE d'une élaboration concertée du projet associant la diversité des parties prenantes :

- citoyens
- monde associatif
- acteurs socio-économiques
- collectivités locales concernées
- services de l'Etat

Les principes

- **Garantir la mise à disposition d'une information...**
 - complète, transparente et pédagogique
 - à chaque étape du projet (*comptes-rendus, bilan, études, réponses aux questions posées...*)
- **Veiller à la qualité de l'information et de la participation du public,**
 - nomination d'un **garant** par la CNDP

Un dispositif à plusieurs niveaux pour être complémentaire et interactif

- **Susciter des propositions concrètes**

Mise en place de **commissions** représentatives, sur les points-clés soulevés lors du débat public et des réunions de concertation de septembre 2012 : *Energie-Economie / Paysage / Agriculture / Santé / Milieux naturels*



- **Echanger et rassembler les avis des citoyens**

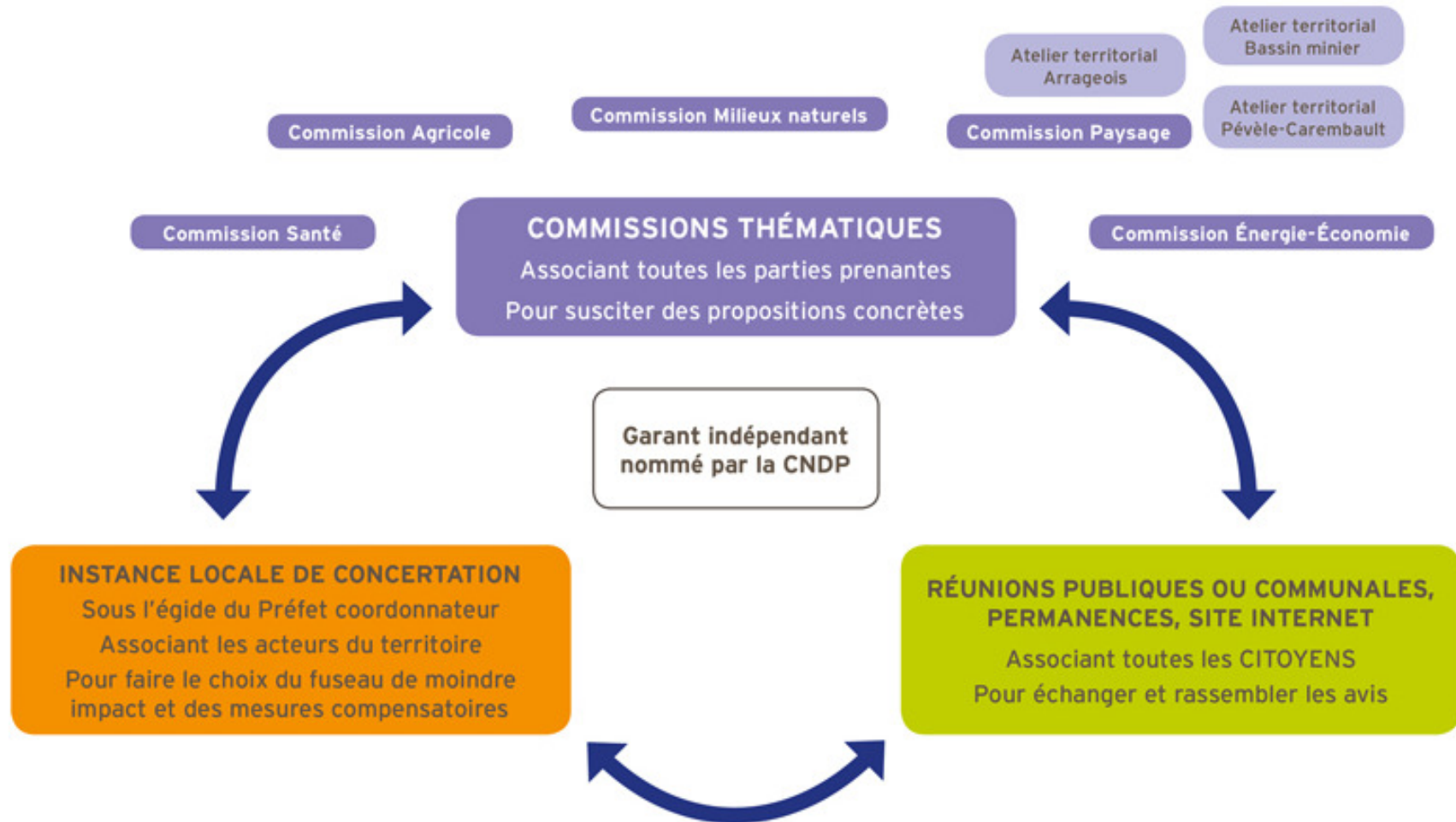
Réunions publiques, permanences et/ou réunions en mairies, cartes T, courriers, adresse mail, site internet, journal du projet...



- **Délibérer au sein de l'Instance locale de concertation**

Instance décisionnelle sous l'égide du Préfet

Un dispositif à plusieurs niveaux pour être complémentaire et interactif



Les grandes échéances

- **Novembre 2012** : Réunion plénière de l'Instance Locale de Concertation (ILC) pour valider l'aire d'étude
- **Novembre – Décembre 2012** : Réunions de lancement de toutes les **commissions** :
 - Energie-Economie / Paysages
 - Santé / Milieux naturels / Agricole
- **2013** : Poursuite des travaux en commissions
- **Avril 2013** : Réunion de l'ILC pour valider le fuseau de moindre impact
- **Octobre 2013** : Réunion de l'ILC pour valider les mesures compensatoires

Finalités de la commission

Proposer les modalités d'information, d'accompagnement ou de suivi des populations concernées par la ligne :

- > En rendant plus lisible le système et les méthodes de la recherche sur les champs magnétiques (CEM) basse fréquence (50 hertz)**
- > En partageant les connaissances en matière d'effet des CEM sur la santé | les avancées et les limites**
- > Son rôle : être force de proposition auprès de RTE et des instances sanitaires de décision (ministères de tutelle, agences de santé publique, structures hospitalières)**

Lignes électriques et Santé : questions et préoccupations



Extraits des prises de parole du public

« Est-il plus dangereux d'habiter à 200-250 m d'une ligne à Haute Tension, plutôt que sous un poteau téléphonique relais ? »

Réunion publique « santé » à Courcelles-lès-Lens, le 1^{er} décembre 2012

« Nous souhaitons l'enfouissement des lignes. On sait qu'effectivement ça va coûter beaucoup plus cher. Combien coûte la santé publique ? »

Réunion publique « santé » à Courcelles-lès-Lens, le 1^{er} décembre 2012

« A tension équivalente, on va distribuer beaucoup plus de courant, donc d'intensité. Donc le champ magnétique va forcément être plus conséquent ? »

Réunion de proximité à Leforest, le 8 janvier 2012

« En cas de poursuite du projet, RTE s'engagerait-il à un suivi sanitaire des populations impactées ? »

Réunion de proximité à Thumeries, le 9 février 2012

Extraits des prises de parole du public

« Un besoin de transparence sur la santé »

Réunion de concertation à Moncheaux, le 25 septembre 2012

« Le problème de la santé subsiste pour les lignes enfouies »

Réunion publique à Thumeries, le 4 octobre 2012

« Comment expliquer qu'un cheptel de bovins situé non loin de la ligne dépérisse ? »

Réunion publique à Thumeries, le 4 octobre 2012

La feuille de route de la commission Santé



Fonctionnement

> Règles de travail

- > Informations, contributions, expertises, traçabilité
- > Lieu de partage des connaissances, de réflexion et d'élaboration collective, de proposition

> Composition

- > Diversifiée : élus, associations, acteurs économiques, citoyens, services de l'Etat, collectivités territoriales

> Conduite des travaux

- > Pilote, référent, garant, animateur

> Mode de fonctionnement

- > Ses membres s'engagent à participer à chaque réunion ; ils peuvent néanmoins se faire remplacer ponctuellement